

Bilan financier de l'année 2013 par la trésorière Elsa Boudy

Annexes:

- récapitulatif des dépenses et recettes par catégories comptables avec annotations,
- bilan détaillé des événements.

Solde du bilan :

Il ressort que notre solde est positif de 3680,19 €.

Il est approchant de celui de l'année dernière après retrait du remboursement de la moitié du radiamètre (2800 €). La situation financière est stable.

On peut noter :

- une augmentation des montants de cotisations et dons (1800 €)
- le reversement par Joseph d'une partie de la conférence sur la transition à Fenouillet (250 €)
- la participation par achats d'actions (Terre de liens, Énergie partagée) ou don de soutien (Sivens) pour 312 €
- une augmentation des frais d'impression (papier et photocopie) et de frais postaux (200 €)
- un bilan global des événements négatif de 2000 €, compensé en partie par les bénéfices faits l'année dernière qui avaient été affectés aux événements futurs (926,61 €).

Solde bancaire :

Au 28/02/2014, les soldes en banque étaient les suivants :

Compte courant - NEF	15 678,24 €
Livret A - NEF	19 574,01 €

La trésorerie s'élevait donc à cette date à 35 252,25 € contre 32 437,76 € au 28/02/13

Adhésions :

Le montant des adhésions et dons est en augmentation par rapport à l'an dernier : 10486 € en 2012 (le montant du bilan 2012 n'incluait pas, par erreur, les adhésions faites via ATF (2202 €) et 11934 € en 2013.

Le montant de la quote-part reversée aux Amis de la Terre France est toujours de 12 € par adhésion, soit un montant total pour 2013 de 2568 € (141 adhésions directement ATMP et 73 adhésions via ATF).

Économies suite au changement de siège de l'association :

Celles-ci n'apparaissent pas de manière flagrante dans la comparaison des bilans 2012 et 2013, le loyer précédent étant nul et le déménagement ayant eu lieu en octobre. Cependant, on peut déjà noter une diminution des dépenses de téléphonie.

Location du local :

Le loyer mensuel pour le local de la Place du Salin était fixé pour 2013 à 140€. Mais celui-ci n'a pas été versé en 2013 suite à l'accord avec l'association 2bouts pour remboursement de la dette contractée par Friture. Le solde de la dette de (490 €) est récupéré en réduction de moitié prix pour les adhérents ATMP à leurs stages pendant un an en fonction des places disponibles.

Téléphonie :

L'abonnement de la ligne fixe Orange d'un montant de 380 € par an environ est remplacé par un abonnement Forfait mobile Free de 24 € par an.

Électricité :

Le montant annuel des factures Enercoop était d'environ 150 €.

Assurance :

Le montant annuel était de 390 €. Il passe à 282 € annuel.

Coût du local du 36 rue B. Mulé :

- adhésion à Etymôn et domiciliation : 40 €
- 10 créneaux "Espace de travail collaboratif" valables 3 mois : 60 €

Notre déménagement représente une économie annuelle de 2000 € environ.

Bilan des événements :

Bilan global : - 2 190,12 €

Détail :

Contentieux extension porcherie La Blancharderie	+ 200,00 €
Chaine humaine pour l'arrêt du nucléaire à Paris	- 368,41 €
Représentations "L'impossible procès" à La Chapelle	-741,90 €
Manifestation Golfech - Tchernobyl Day à Golfech	+ 10,57 €
Représentation "Avenir Radieux" de Nicolas Lambert au Hangar	- 1290,38 €

A noter que la participation d'EELV de 500 € pour les représentations "L'impossible procès" n'a pas encore été versée.